



La Tribune du Snup

Elections COSOG : bon résultat pour le SNUP ! En 2020, apportez-nous votre soutien !



De très bons résultats pour le **SNUP** aux dernières élections du COSOG...

Avec votre soutien, tout devient possible.

Par votre vote, vous légitimez de plus en plus le SNUP au sein de l'Etablissement public mais vous pouvez encore faire mieux...

Regardez d'où vient le SNUP et le travail qu'il réalise au quotidien pour préserver vos intérêts et défendre l'Etablissement public. En Ile de France, le SNUP est visible et vous lui donnez la 2ème place... Alors, Bordelais, Angevins, Provinciaux, faites nous confiance, votez pour le SNUP aux prochaines élections afin que ses valeurs arrivent jusqu'à vous !

Merci donc à toutes celles et à tous ceux qui ont voté pour le **SNUP en décembre 2019.**

Le **SNUP** à la Caisse des dépôts, une belle aventure depuis 2007, mais **elle ne serait rien sans vous, les personnels, qui nous soutiennent depuis le début.**

Lors de sa création, 2 valeurs dans son ADN : **la défense de l'Etablissement public à caractère spécial et la défense de ses personnels.** En 2020, c'est toujours ce qui nous guide dans l'exercice de nos missions au quotidien.

D'élections en élections, le SNUP progresse dans la maison et nous vous en remercions. Les actions que nous menons correspondent de plus en plus à vos attentes. Grâce à vous, nous continuons à défendre l'EP mais **il nous faut plus de force pour peser dans le débat et mener le combat !**

En 2019, le SNUP vous a alerté sur la prédominance de certains syndicats qui sont de plus en plus éloignés de vos attentes au quotidien.

Souvenez-vous et prenez le temps de la réflexion : **fallait-il signer un accord de Rupture Conventiionnelle Collective** dans l'Etablissement public Caisse des dépôts ? A votre avis, c'est une avancée sociale... Pour les organisations syndicales signataires, les agents n'attendaient que ça (*15 demandes formulées en décembre !*).

Le SNUP ne le croit toujours pas, et il pense que les personnels en activité vont payer l'addition ! Et ces mêmes syndicats n'ont pas bougé le petit doigt suite aux attaques portées par la loi PACTE... Il est vrai qu'ils se réjouissent d'avoir un siège à la Commission de surveillance !

Alors, **Personnels de la CDC, soutenez l'action du SNUP et rejoignez-nous en 2020.**

Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons faire entendre notre voix auprès de cette Direction qui n'a de cesse de diminuer nos acquis et d'affaiblir les fondations de notre Etablissement public à caractère spécial !

Pour la défense de l'Etablissement public, pour votre défense, **rejoignez le SNUP** en signant le bulletin d'adhésion disponible sur notre site internet <http://snup-cdc.fsu.fr/>

L'Etablissement
Public CDC
j'y tiens !

En 2020, du pouvoir d'achat pour tous !

Le syndicalisme engagé au quotidien !



N° 105

01.2020

SnupCdc@caissedesdepots.fr

La Tribune du Snup

2020 : une rentrée difficile pour le **SNUP** !

Un agenda social déjà bien chargé et des négociations à mener, vous pouvez compter sur le **SNUP**.

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : lancement des négociations le 29 janvier... La Direction est-elle enfin prête à reconnaître le travail des personnels en activité ?

Accord QVT : reprise de la négociation le 27 janvier... Mais la Direction change l'intitulé, à savoir « *Poursuite de la négociation de l'accord QVT y intégrant la thématique Temps de travail* ». Quand on vous dit qu'ils veulent attaquer l'accord sur la gestion du temps, vous nous croyez ?

Accord PEE/PERCO : clôture de la négociation le 20 janvier sur le livret salarial garanti... Et oui, le DG ne veut plus donner une garantie à 100 % même si ses prédécesseurs l'avaient promis. Elle est où « la confiance » ? Et la Direction nous réunira à nouveau pour la mise en œuvre du nouveau dispositif PERCO prévu par la loi PACTE, enfin, si l'avenant sur le livret salarial garanti est signé, ne serait-ce pas du chantage ?

Mutuelle des agents de droit public : la CDC lance le référencement... Elle nous réunit courant mars, espérons que les droits des agents actifs et retraités seront préservés ?

Accord don de jour : début des négociations le 12 mai... La Direction sera-t-elle capable d'assouplir les règles existantes et d'y intégrer les heures écrêtées ?

Accord Handicap : lancement de la négociation le 10 juin.

Modalités de déploiement du CPF à la CDC : lancement d'une concertation le 22 janvier.

Accord mobilité/GPEC : négociation prévue début novembre.

Promotion des agents de droit public : concertation fin février sur l'élaboration des lignes directrices de gestion relatives à la promotion... Encore une avancée de la loi de transformation de la Fonction publique !

Bref, on a du pain sur la planche mais vous pouvez compter sur les élus du **SNUP pour défendre vos intérêts, qu'on se le dise !**

Fonction publique

L'augmentation des salaires, c'est prioritaire !

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

F.S.U.

2020



meilleurs vœux !



SNUP Attitude

Le syndicalisme engagé au quotidien !